

Communauté de Communes Maurienne Galibier

54, rue Général Ferrié ST MICHEL DE MAURIENNE 52 54

Tél: 04 79 56 hebergement@mauriennegalibier.com

Délibération N°2019-71 du 18/09/2019

TAXE DE SÉJOUR - BORDEREAU DE DÉCLARATION - HEBERGEMENT NON CLASSÉ

						ш. ролоот	e et pai mait				
PROPRIETAIRE OU GÉRANT :						IDENTIFICATION	DII MEURIÉ ·				
NOM, Prénom							uble ou du chalet :				
Adresse						Adresse :					
Téléphone						Capacité d'accueil :				personnes	
Courriel						Classement :				étoiles	
					-						
	Dé	claration p	our la péri	iode du	/	/	au /	/	/		
mode de réservation directe	période de résonation directe										
(D) ou opérateur numérique (lequel?)	DATE D'ARRIVÉE	DATE DE DÉPART	TARIF SEJOUR	NOMBRE DE NUITEES	NOMBRE DE MAJEURS	NOMBRE DE MINEURS	COUT NUITÉE / PAX	TARIF	NUITEES PAYANTES	TAXE A REVERSER	
							0,00€	0,00 €	0	0,00 €	
							0,00 €	0,00 €	0	0,00 €	
							0,00 €	0,00 €	0	0,00 €	
							0,00 €	0,00 €	0	0,00 €	
							0,00 €	0,00 €	0	0,00€	
							0,00 €	0,00 €	0	0,00€	
							0,00 €	0,00 €	0	0,00€	
							0,00 €	0,00 €	0	0,00€	
							0,00 €	0,00 €	0	0,00€	
							0,00 €	0,00 €	0	0,00€	
							0,00 €	0,00 €	0	0,00€	
							0,00 €	0,00 €	0	0,00 €	
							0,00 €	0,00 €	0	0,00 €	
							0,00 €	0,00 €	0	0,00 €	
							0,00 €	0,00 €	0	0,00€	
1	OTAL	1								,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
TOTAL A REVERSER (= sommes encaissées) 0,00 =											
101ALA REVENSER (= 30mmes encuisaces)											
La déclaration et le règlement doivent nous parvenir avant le 15 mai n et le 15 octobre n Vous pouvez régler soit :											
Par virement sur le compte REGIE TS CCMG	le compte IBAN: FR76 1007 1730 0000 0020 0111 770					PUFRP1	Envoi d'une copie d	envoi d'une copie de l'ordre de virement par mail hebergement@maurienne- galibier.com			